



OCTOBRE 2018 – N° 104 - Bulletin CFE-CGC IBM Paris Banlieue

Le partage de la valeur vu par IBM France : distribution 400 millions € aux actionnaires

Le Conseil d'Administration d'IBM France, lors d'une réunion extraordinaire le mardi 18 septembre, a approuvé la « **distribution exceptionnelle d'un montant de 400 millions d'Euros** ».

Ne vous y trompez pas, il s'agit de distribuer cette somme aux actionnaires et surtout pas aux salariés. D'ailleurs, c'est tellement évident que la convocation au Conseil précise même pas que ce sont des dividendes!

Pour ceux qui l'auraient oublié, déjà en octobre 2017, 200 millions d'Euros avaient été « distribués » de la même manière.

Après avoir entendu les messages triomphalistes de nos dirigeants fiers de nous annoncer les excellents résultats d'IBM France en 2017, après avoir subi ce qui ressemble plus à une insulte qu'à un plan salaire, nous voici une fois de plus face au mépris ouvertement affiché de la direction.

De plus, cette décision s'ajoute à la longue liste des restrictions et injustices déjà imposées aux salariés : pas d'accord d'intéressement, pas de participation, une PVA/GDP qui a été progressivement réduite à des proportions ridicules, des augmentations rachitiques faisant suite à des réunions de « négociation salariale obligatoire » où le volet « partage de la valeur ajoutée » est systématiquement écarté.

Pourtant, et nous le savons tous, **ces richesses sont bel et bien le fruit de notre travail** et des efforts que nous faisons au quotidien pour répondre aux attentes de nos clients et de nos collègues.

Pour l'actionnaire, en revanche, la rémunération est plus que grasse : cette « distribution » correspond à 4 ans de résultat net de la filiale IBM France, à près de la moitié du capital social d'IBM France et aux 2/3 de la masse salariale globale pour une année !

Au-delà de son côté injuste, provocant et scandaleux, cette opération pose également un grave problème sur l'état des finances d'IBM France. En effet, lors de la présentation du bilan 2017, l'expert du CCE a clairement indiqué qu'IBM France ne possédait que très peu de trésorerie et, en tout cas, beaucoup moins de 400 millions d'Euros. Dès lors, pourquoi offrir une telle somme aux actionnaires et quelles en seront les conséquences sur nos emplois ?

La CFE-CGC, par la voix de ses différents élus, a fait part de son indignation à la direction. Elle lui demande, une fois de plus, de mettre un terme immédiat au mépris qu'elle affiche vis-à-vis des salariés et de reconnaître, enfin, que ce sont ces salariés qui représentent à la fois la richesse et l'avenir de notre entreprise.

OUI le partage de la valeur doit être équitable!

Et, en même temps, IBM gère la Qualité de Vie au Travail...



Du 2 au 8 Novembre 2018 : Votez CFE-CGC - Le syndicat qui défend le statut « cadre »



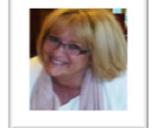
D. Gonçalves



S. Mullen



D. Chaule



C. Vallée



P. Josselin



F. Geoffroy



G. Marsollas



A. Bremont



M. Derrien



C. Khiari

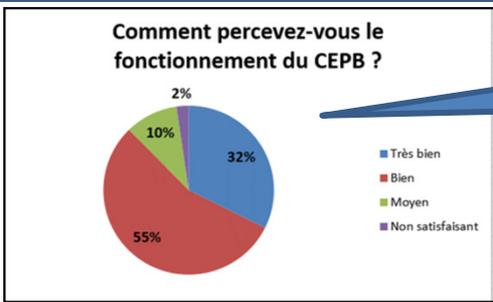


G. Caulier



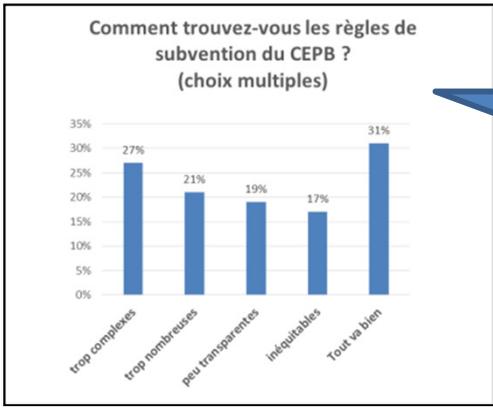
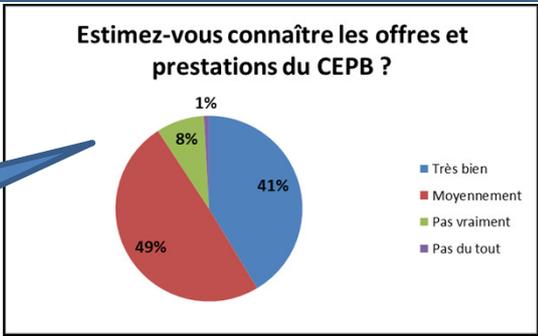


ENQUÊTE SUR LES PRESTATIONS CEPB : LES CONCLUSIONS QUE VOUS ATTENDEZ



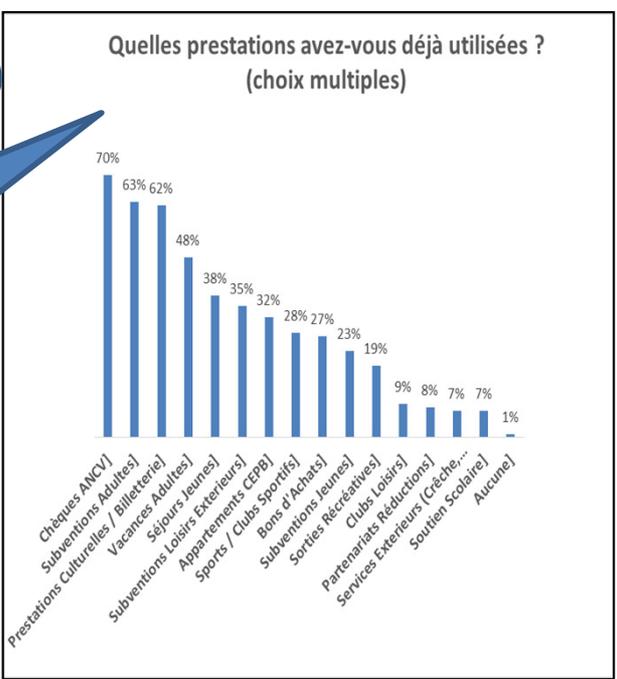
Les salariés
Parisiens
AIMENT LEUR CE

MAIS 58% ne
connaissent pas
bien les offres et
prestations...



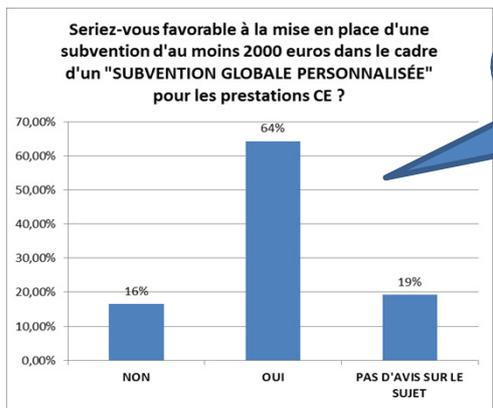
MAIS 27%
trouvent les règles
trop complexes...

Chèques ANCV,
subventions adultes
et culture/ billetterie
sont les plus
utilisées



46%
demandent à
bénéficier de
tickets restaurant

70% des IBMers
demandent un
support à la
retraite !



Les salariés
**plébiscitent à
64%**
la SGP - Subvention
Globale Personnalisée

Les prestations qui
seraient
les moins utiles

- Partenariats ou réductions
- Sorties récréatives
- Soutien Scolaire

